

En Direct avec
Catherine Dumas
Sénatrice de Paris

N° 13 – JANVIER-FÉVRIER 2020

LETTRE D'INFORMATION

Hypertourisme, nous devons réagir !

Nous accueillons, chaque année, un nombre record de touristes étrangers. La perspective des Jeux Olympiques que Paris organisera en 2024 ne devrait pas infléchir cette tendance. En se rapprochant de la barre des 100 millions de visiteurs, notre pays demeure la première destination touristique mondiale et Paris regagne du même coup sa place de première destination d'accueil des congrès internationaux. C'est une bonne nouvelle pour l'économie française et pour le secteur du tourisme puisque les dépenses des visiteurs internationaux sont estimées à plus de 55 milliards d'euros par an.

Sénatrice de Paris, je représente la haute assemblée au Conseil interministériel du Tourisme que préside le Premier ministre. Ces bons chiffres sont synonymes d'embauches et de nouveaux investissements, notamment dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Nous ne pouvons donc que nous en féliciter.

Mais, notre pays et Paris doivent anticiper et se prémunir contre les effets négatifs d'un hypertourisme que nous ne saurions plus maîtriser. Venise, Barcelone, Amsterdam, Dubrovnik... et même le sommet de l'Himalaya, ont offert récemment des images frappantes de l'impact négatif que peut engendrer le tourisme de masse sur les équilibres de vie locale, voire sur le maintien en l'état d'espaces naturels protégés ou de sites historiques exceptionnels (pollution, dégradations, embouteillages, hausse des prix, raréfaction des logements...). Il nous faut donc réagir, anticiper, encadrer si nous ne voulons pas, dans un proche avenir, nous trouver contraint d'interdire.

Pour ce faire, de nombreuses pistes s'offrent à nous, de la régulation du phénomène des plateformes de locations touristiques du type Airbnb à la limitation du nombre de cars en circulation ou stationnement en centre-ville. Nous pourrions également envisager une modulation de la taxe de séjour suivant la période de l'année et la situation géographique ou encore la limitation du nombre quotidien de visiteurs sur certains sites emblématiques, avec pré-réservation sur le net et régulation horaire.

Enfin, certaines zones touristiques denses doivent pouvoir envisager la création d'une police touristique. Ces agents seraient facilement identifiables par les touristes, dotés de moyens modernes pour se déplacer rapidement (type Segway) et échanger avec un public international (Tablettes/Traducteurs type Google translation). Ils seraient ainsi en mesure d'orienter le public, voire de verbaliser certains comportements répréhensibles.

C'est à ce prix que nous pourrions assurer le respect des équilibres locaux, en même temps qu'un tourisme de meilleure qualité.

Cath. Dumas



Catherine Dumas

Sénatrice de Paris
Conseillère de Paris

Élue du XVII^e
arrondissement

Vice-présidente
de la Commission
de la Culture,
de l'Éducation et de
la Communication
du Sénat

Présidente
du groupe d'amitié
parlementaire
France-Corée du Sud

**En direct avec
Catherine Dumas**

*Lettre d'information
imprimée et diffusée
par nos soins*

**Collaborateurs
parlementaires :**
Clara Lees
et Christophe Lekieffre

Vos réactions et
plus d'informations sur
www.direct-dumas.fr

Pour nous joindre :

Sénat,
Palais du Luxembourg,
15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06
Tél : 01 42 34 33 98
Courriel :
c.dumas@senat.fr
Twitter :
[@catherine_dumas](https://twitter.com/catherine_dumas)

RELATIONS INTERNATIONALES

de les conseiller sur un projet d'exposition internationale des savoir-faire des artisans français.

INTERVENTIONS PARLEMENTAIRES

■ Audition des Ministres Jean-Michel Blanquer (Éducation Nationale) et Frédérique Vidal (Recherche et enseignement supérieur) sur l'importante réforme du baccalauréat.

■ Cérémonie des vœux Territoires unis à la présidence du Sénat, en présence du président Larcher et des présidents des associations des collectivités territoriales : François Baroin pour les maires, Dominique Bussereau pour les départements et Renaud Muselier et Hervé Morin pour les régions.

■ Audition du secrétaire général des affaires européennes par la Délégation Sénatoriale aux Outre-Mer (que je viens de rejoindre au Sénat) sur les enjeux financiers et fiscaux européens en 2020 pour les outre-mer.

■ Cosignataire de la Proposition de Loi du président du groupe LR, Bruno Retailleau, créant un service minimum de transport garanti applicable aux transports publics ferroviaire, aérien et maritime, afin d'éviter la désorganisation du pays en temps de grève. Cette évolution législative permettrait l'ouverture quotidienne d'un tiers des transports, prioritairement concentrée sur les heures de pointe.

■ Question au gouvernement, lors de la dernière séance 2019, sur l'impact économique et les conséquences des grèves sur les commerces et notamment sur les mesures envisagées pour aider les entreprises et commerces qui vont se retrouver en difficulté, au-delà du désormais traditionnel étalement des impôts et cotisations sociales. (Lien : <http://bit.ly/38TQuGm>)

■ Invitation de SE M. Jong Moon Choi, ambassadeur de Corée en France, pour un diner de travail avec les députés et sénateurs du groupe d'amitié. L'occasion de faire le bilan de l'exercice 2019 et de dresser le programme d'actions de 2020.



■ Participation au déjeuner du Chinese Business Club organisé par son président Harold Parisot, autour de SE M. Lu Shaye, nouvel ambassadeur de Chine en France.



■ Accueil, en présence du président du Sénat, Gérard Larcher, et du président du groupe d'amitié, Christian Cambon, de

la délégation marocaine pour le 4^e Forum de coopération parlementaire franco-marocain.

CULTURE, GASTRONOMIE ET MÉTIERS D'ART

■ Première réunion du comité scientifique du Paris Food Forum, grand événement international souhaité par le Président de la République pour promouvoir une gastronomie bénéfique pour la santé humaine, respectueuse de l'environnement et porteuse de sens et de lien social.

■ Rencontre au Sénat avec le chef pâtissier Pierre Hermé. De beaux projets en perspective pour une mise en valeur de nos savoir-faire et de l'excellence de la pâtisserie française.



■ Réunion de travail avec une délégation de l'association Meilleurs Ouvriers de France afin



Non ! à www.ArretMaladie.fr, le site au nom accrocheur qui promettait, en début d'année, de mettre en ligne le patient avec un médecin 2.0 et suggérait « un arrêt maladie, sans se déplacer, 100% valide ». Heureusement les autorités ont réagi. Le dossier est entre les mains de la justice.

Attention ! 100 000 chiens et chats sont abandonnés chaque année dans notre pays. La principale mesure de prévention contre l'abandon c'est l'identification des animaux, mais l'obligation du tatouage n'est assortie d'aucune sanction en cas de manquement pour les chats et les contrôles sont sporadiques...

Oui ! à SAUV LIFE, l'application créée par le SAMU de Paris. Elle permet de sauver des vies en organisant une chaîne de survie en attendant l'arrivée des secours. Le principe de Sauv Life est de géolocaliser en temps réel des citoyens volontaires, mobilisables, évoluant non loin de la victime. Elles pourront ainsi pratiquer rapidement un massage cardiaque qui augmente considérablement les chances de survie de la victime.

HOMMAGE



Michou, Geoffroy Boulard et Catherine Dumas.

À MICHOU, de son vrai nom Michel Catty, roi de la nuit parisienne et personnalité extravagante de Montmartre. Son cabaret éponyme de la rue des martyrs accueillait, chaque jour, depuis soixante ans, célébrités et anonymes pour un spectacle d'artistes transformistes reprenant les chansons de la variété française et internationale. Michou, l'homme en bleu, était généreux et festif. Il avait inspiré Jean Poiret pour l'écriture de la pièce puis du film à grand succès « La cage aux folles ». Sa disparition affecte bien au-delà de la butte Montmartre et sera en plus synonyme de fermeture prochaine du cabaret, sa dernière volonté !

SUR LE TERRAIN

LES LUMIÈRES DE PARIS - PARIS 06



■ L'institut international Les Lumières de Paris que préside Jean-François Legaret s'est réuni Chez Françoise, autour de Laurent Dassault, pour un échange passionnant sur le rayonnement de Paris et plus spécifiquement, s'agissant de la famille Dassault, des Champs-Élysées.

CONGRÈS D'EUROTOQUES - ANNECY

■ Participation, à Annecy, au congrès annuel d'Eurotoques, association de chefs cuisiniers créée par Paul Bocuse, aujourd'hui co-présidée par Michel Roth (Bocuse d'or) et Guillaume Gomez (Chef des cuisines de l'Élysée). L'occasion, en présence du chef Marc Veyrat, d'étudier le lien indéfectible entre qualité du produit et excellence culinaire française.



INAUGURATION DU CENTRE CULTUREL CORÉEN - PARIS 08



■ Visite du nouveau centre culturel coréen, avec mes collègues parlementaires membres du groupe d'amitié. Il vient d'ouvrir ses portes dans un très beau bâtiment de type haussmannien de 6 étages, rue La Boétie, parfaitement aménagés pour accueillir les visiteurs intéressés par la culture coréenne : expositions, spectacles, projections, ateliers manuels, ateliers culinaires, cours de coréen et concerts.

TRADITIONNELLE GALETTE DE L'ÉLYSÉE

■ Tradition respectée depuis 45 ans, par tous les présidents de la République française : les maîtres boulangers sont reçus à l'Élysée pour le partage de la galette de l'Épiphanie. L'occasion pour le président Emmanuel Macron de renouveler son soutien à la candidature Unesco de la baguette et aux professionnels de la boulangerie de lancer une campagne de promotion du « fait maison » !

